



ZONE DE DISTRIBUTION : VITRAC SUR MONTANE BOURG

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

Limites de qualité bactériologique satisfaisantes. Références de qualité bactériologique non respectées (présence de bactéries et spores sulfito-réductrices).
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).
A noter la présence naturelle de radon. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesures immédiates, mais des actions de réduction de ces teneurs doivent être envisagées.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 109 personnes sur 1 commune (VITRAC-SUR-MONTANE). Le responsable des installations est : « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité. Références de qualité non respectées

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 3,92 mg/L

Valeur maxi : 5,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 181

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH

Eau agressive

Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : 15

Valeur moyenne : 5,79 unité pH

Valeur maxi : 6,9 unité pH

ALUMINIUM

Présence inférieure à la référence de qualité

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 10

Valeur moyenne : 54,5 microgramme/L

Valeur maxi : 120 microgramme/L

CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Nombre de prélèvements : 15

Valeur moyenne : 44,5 microS/cm

Valeur maxi : 77 microS/cm

RADON

Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Étant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 102 Bq/L

Valeur maxi : 102 Bq/L

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/03/2025

UDI 019000851

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : LA MONTANE - RESEAU PRINCIPAL

Conclusion sanitaire

2024

Limites de qualité bactériologique satisfaisantes en 2024. Références de qualité bactériologique non respectées (présence de bactéries coliformes et bactéries et spores sulfito-réductrices).
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).
Dépassement ponctuel de la référence de qualité pour le paramètre Turbidité.
Un dépassement du paramètre chlorure de vinyle monomère a été relevé. Un suivi de ce paramètre est mis en place et des actions correctives doivent être engagées par la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE).
Compte-tenu des problèmes qualitatif et quantitatif, le Syndicat de Puy des Fourches Vézère a engagé les travaux de raccordement de cette Unité de Distribution à l'Unité de Distribution principale (Station de Carderies - Vézère). Le projet est en cours.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1535 personnes sur 6 communes (CORREZE, ESPAGNAC, EYREIN, SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL, SAINT-PRIEST-DE-GIMEL, VITRAC-SUR-MONTANE). Le responsable des installations est : « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DE PUY DES FOURCHES-VEZERE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Bonne qualité. Références de qualité non respectées

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **4,7 mg/L**
Valeur maxi : **5,2 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **181**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)

A Dépassement de la limite : non représentatif de la totalité du réseau

Elément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **0,24 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,76 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH

Eau agressive

Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **6,28 unité pH**
Valeur maxi : **6,9 unité pH**

ALUMINIUM

Présence inférieure à la référence de qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **54,5 microgramme/L**
Valeur maxi : **120 microgramme/L**

CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **59,6 microS/cm**
Valeur maxi : **77 microS/cm**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/03/2025

UDI 019000854

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.